

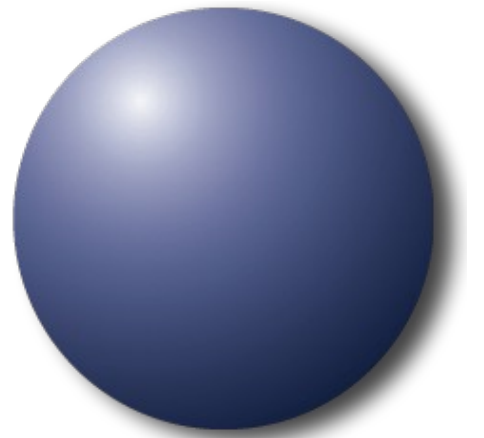


LE CONSEIL QUALITE

Pour découvrir le détail des prestations de Conseil Qualité, cliquez sur le lien choisi :

- [Accompagnement Qualité](#)

- [Audit interne](#)



ACCOMPAGNEMENT QUALITE

Suivant les exigences de chaque secteur, il devient nécessaire et parfois indispensable d'organiser son activité en respectant les normes et réglementations applicables, **avec ou sans objectif de certification**.

La norme ISO 9001 s'adresse à tout type d'entreprise qui doit démontrer son aptitude à fournir régulièrement un produit conforme aux exigences de ses clients et aux exigences légales et réglementaires applicables. La norme vise de plus à accroître la satisfaction de ses clients par l'application efficace du système.

La norme EN 9100 est une version de l'ISO 9001 complétée des exigences de l'aéronautique et applicables aux fournisseurs des grands donneurs d'ordre dans ce domaine.

La norme ISO 22000 prescrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments dans la chaîne alimentaire. Elle est utile lorsqu'un organisme a besoin de démontrer sa compétence et d'améliorer la satisfaction du client en matière de maîtrise des dangers liés à la sécurité des aliments.

A cela viennent parfois s'ajouter de nombreuses autres normes, ainsi que des spécifications clients.

Objectif

Partant du constat qu'une grande partie des entreprises n'a pas en interne le temps ou les compétences spécialisées dans le domaine de la qualité, ACOSET propose à ses clients une prestation d'accompagnement à la mise en place de ces différentes normes.

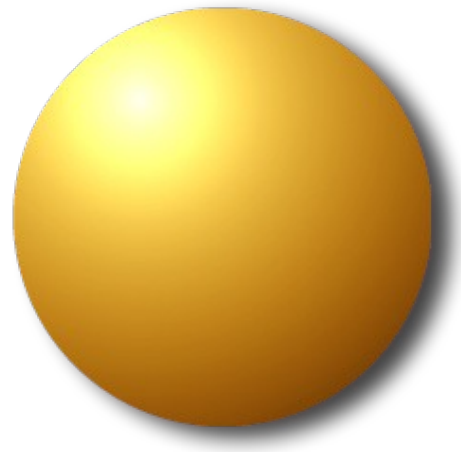
Un consultant généraliste, secondé par une équipe d'experts, se déplace sur votre site de façon régulière pour :

- évaluer la maturité de l'entreprise en matière de management qualité au regard des normes ou spécifications que vous souhaitez mettre en places et respecter,
- élaborer un plan d'actions en fonction des ressources et des objectifs de l'entreprise,
- conseiller sur la mise en place du système de management de la qualité, la définition des processus, la rédaction du manuel qualité, les procédures et documents nécessaires,
- adapter le mode de formalisation aux outils de l'entreprise : outils de gestion documentaire type GED, systèmes de gestion intégré type ERP ou GPAO, site internet, ...
- veiller au suivi du projet de certification : avancement des actions, audits de suivi

Nos collaborateurs sont reconnus dans leurs compétences. Ils sont autonomes, régulièrement formés, et encadrés par leur responsable d'équipe.

La capitalisation systématique de nos expériences nous permet de répondre à vos besoins spécifiques.

Cette prestation de conseil, calibrée suivant vos besoins et particularités, comprend généralement un abonnement de 1 à 10 jours de conseil par mois, sur une durée donnée.



AUDIT INTERNE

ISO 9001 : 2008 / ISO 22000 : 2005

Point normatif – Extrait

Normes ISO 9001 : 2008 chap. 8.2.2 / ISO 22000 : 2005 – Résumé

L'organisme doit mener des audits internes à intervalles planifiés pour déterminer si le système de management qualité et/ou de sécurité des denrées alimentaires

a) est conforme aux dispositions planifiées, aux exigences des normes applicables et aux exigences du système établies par l'organisme ;

b) est mis en œuvre et entretenu de manière efficace.

Un programme d'audit doit être planifié, en tenant compte de l'état et de l'importance des processus et des domaines à auditer, ainsi que des résultats des audits précédents. Les critères, le champ, la fréquence et les méthodes d'audit doivent être définis. Le choix des auditeurs et la réalisation des audits doivent assurer l'objectivité et l'impartialité du processus d'audit. Les auditeurs ne doivent pas auditer leur propre travail.

Objectif

L'audit interne consiste à vérifier :

- **sur le plan technique, le respect des exigences des normes applicables,**
- **et sur le plan humain, l'assimilation et l'appropriation par les salariés des procédures de fonctionnement du système et leur application.**

Sur demande, dans le cadre d'un diagnostic qualité, il peut s'accompagner d'une évaluation notée de la maturité du système.

Nous intervenons ponctuellement ou régulièrement (externalisation partielle ou complète de la mission), pour auditer un processus ou une activité spécifique, voire la totalité du système.

Suivant un planning prédéfini ou que nous pouvons construire ensemble, nous effectuons :

- la préparation de l'audit à partir des documents disponibles : normes, spécifications clients, manuel qualité, procédures, rapports d'audits précédents...
- l'audit terrain, basé sur un entretien avec les personnes concernées, l'observation des faits, des indicateurs et des enregistrements disponibles.

Suivant le référentiel choisi, nous pouvons inclure des éléments non directement liés à la qualité, comme l'hygiène ou la sécurité.

Le résultat de l'audit vous est remis sous forme de rapport détaillé faisant ressortir les écarts par rapport aux référentiels applicables mais aussi les points forts, les points faibles et les axes d'amélioration possibles.